

## Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles Employés salariés d'entreprises (PCS-ESE)

*Ce document doit être conservé :  
il vous sera précieux pour le remplissage d'autres formulaires à venir*

Pour plus de détails, on pourra se reporter au document de référence disponible :

- sur le site de l'Agefiph: [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) pour les établissements remplissant la Déclaration obligatoire des Travailleurs Handicapés ;
- dans les Caisses Régionales d'Assurance Maladie pour les établissements répondant aux Déclarations annuelles de données sociales.

Ou encore consulter le serveur Internet de l'INSEE ([www.insee.fr](http://www.insee.fr) rubrique nomenclature).

Cette nomenclature est structurée selon six grands postes qui se différencient par le premier chiffre du code :

- 1 ou 2 Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises.
- 3 Cadres.
- 4 Techniciens, agents de maîtrise et autres professions intermédiaires.
- 5 ou 6 Employés ou ouvriers.

<b>1 AGRICULTEURS</b>	<i>Chefs de moyennes entreprises (de 50 à 499 salariés)</i>	<b>33 CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>
<b>10 AGRICULTEURS (salariés de leur exploitation)</b>	232 a Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	<i>Personnels de direction</i>
100 x Agriculteurs et éleveurs (salariés de leur exploitation)	<i>Chefs d'entreprises de 10 à 49 salariés</i>	331 a Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
<b>2 ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES</b>	233 a Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés	<i>Ingénieurs et personnels techniques supérieurs</i>
<b>21 ARTISANS (salariés de leur entreprise)</b>	233 b Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés	332 a Ingénieurs de l'État et assimilés
210 x Artisans salariés de leur entreprise	233 c Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	332 b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
<b>22 COMMERCANTS ET ASSIMILÉS (salariés de leur entreprise)</b>	<b>3 CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES</b>	<i>Personnels administratifs (hors enseignement et patrimoine)</i>
220 x Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise	<b>31 PROFESSIONS LIBÉRALES (exercées sous statut de salarié)</b>	333 c Cadres de la Poste
<b>23 CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS OU PLUS (salariés de leur entreprise)</b>	<i>Professionnels de la santé</i>	333 d Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
<i>Chefs de grandes entreprises (500 salariés et plus)</i>	311 c Chirurgiens dentistes	333 e Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
231 a Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus	311 d Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	333 f Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
	311 e Vétérinaires	
	<i>Avocats</i>	
	312 a Avocats	

### **34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES**

#### *Enseignement secondaire*

- 341 a Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
- 341 b Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

#### *Enseignement supérieur et recherche publique*

- 342 b Professeurs et maîtres de conférences
- 342 c Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
- 342 d Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
- 342 f Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
- 342 g Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
- 342 h Allocataires de la recherche publique

#### *Orientation scolaire et professionnelle*

- 343 a Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

#### *Santé*

- 344 a Médecins hospitaliers sans activité libérale
- 344 b Médecins salariés non hospitaliers
- 344 c Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- 344 d Pharmaciens salariés

### **35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES**

#### *Documentation, patrimoine*

- 351 a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine

#### *Journalisme, création littéraire*

- 352 a Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
- 352 b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

#### *Cadres de la presse écrite, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles*

- 353 a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
- 353 b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

- 353 c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

#### *Artistes*

- 354 a Artistes plasticiens
- 354 b Artistes professionnels de la musique et du chant
- 354 c Artistes dramatiques
- 354 e Artistes de la danse
- 354 f Artistes du cirque et des spectacles divers
- 354 g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

### **37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES**

#### *Etat-major (grandes entreprises de 500 salariés et plus)*

- 371 a Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

#### *Cadres spécialistes des fonctions administratives et financières*

- 372 a Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- 372 b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
- 372 c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
- 372 d Cadres spécialistes de la formation
- 372 e Juristes
- 372 f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

#### *Autres cadres des services administratifs et financiers*

- 373 a Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- 373 b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
- 373 c Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
- 373 d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises

#### *Administration commerciale, fonction commerciale*

- 374 a Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
- 374 b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 374 c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)

- 374 d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

#### *Publicité, relations publiques, communication*

- 375 a Cadres de la publicité
- 375 b Cadres des relations publiques et de la communication

#### *Cadres des services techniques et commerciaux de la banque, de l'assurance et de l'immobilier, cadres des marchés financiers*

- 376 a Cadres des marchés financiers
- 376 b Cadres des opérations bancaires
- 376 c Cadres commerciaux de la banque
- 376 d Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
- 376 e Cadres des services techniques des assurances
- 376 f Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 376 g Cadres de l'immobilier

#### *Hôtellerie, restauration*

- 377 a Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

### **38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES**

#### *Etat-major (grandes entreprises)*

- 380 a Directeurs techniques des grandes entreprises

#### *Agriculture, eaux et forêts*

- 381 b Ingénieurs et cadres d'études et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
- 381 c Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts

#### *Bâtiments, travaux publics*

- 382 a Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
- 382 b Architectes salariés
- 382 c Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
- 382 d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics

#### *Electricité, électronique*

- 383 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
- 383 b Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique

383 c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

#### *Mécanique, travail des métaux*

384 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux

384 b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux

384 c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel

#### *Industries de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)*

385 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

385 b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

385 c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformation (biens intermédiaires)

#### *Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie)*

386 b Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau

386 c Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

386 d Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau

386 e Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

#### *Fonctions connexes de la production : achats industriels, logistique, méthodes, contrôle-qualité, maintenance (hors informatique), environnement*

387 a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels

387 b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnement

387 c Ingénieurs et cadres des méthodes de production

387 d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité

387 e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs

387 f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

#### *Informatique, télécommunication*

388 a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique

388 b Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

388 c Chefs de projets informatiques, responsables informatiques

388 d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

388 e Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications

#### *Transports (hors logistique)*

389 a Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports

389 b Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile

389 c Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande

## **4 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES**

### **42 PROFESSEURS DES ECOLES, INSTITUTEURSET PROFESSIONS ASSMILEES**

#### *Écoles maternelles et enseignement élémentaire*

421 a Instituteurs

421 b Professeurs des écoles

#### *Autres personnels d'enseignement, personnels d'éducation*

422 a Professeurs d'enseignement général des collèges

422 b Professeurs de lycée professionnel

422 c Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire

422 d Conseillers principaux d'éducation

422 e Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement

#### *Formation continue*

423 a Moniteurs d'école de conduite

423 b Formateurs et animateurs de formation continue

#### *Éducation sportive, sport professionnel*

424 a Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

#### *Documentation, patrimoine*

425 a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

## **43 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL**

#### *Infirmiers, sages-femmes et professions assimilées*

431 a Cadres infirmiers et assimilés

431 b Infirmiers psychiatriques

431 c Puéricultrices

431 d Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)

431 e Sages-femmes

431 f Infirmiers en soins généraux

#### *Kinésithérapeutes et spécialistes de la rééducation*

432 b Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs

432 d Autres spécialistes de la rééducation

#### *Techniciens médicaux, spécialistes de l'appareillage médical*

433 a Techniciens médicaux

433 b Opticiens lunetiers et audioprothésistes

433 c Autres spécialistes de l'appareillage médical

433 d Préparateurs en pharmacie

#### *Spécialistes de l'intervention socio-éducative*

434 a Cadres de l'intervention socio-éducative

434 b Assistants de service social

434 c Conseillers en économie sociale familiale

434 d Éducateurs spécialisés

434 e Moniteurs éducateurs

434 f Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier

434 g Éducateurs de jeunes enfants

#### *Spécialistes de l'animation socioculturelle et des loisirs*

435 a Directeurs de centres socioculturels et de loisirs

435 b Animateurs socioculturels et de loisirs

## **44 CLERGE, RELIGIEUX**

441 a Clergé séculier

441 b Clergé régulier

**45 PROFESSIONS  
INTERMEDIAIRES  
ADMINISTRATIVES DE  
LA FONCTION PUBLIQUE**

- 451 a Professions intermédiaires de la Poste
- 451 b Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
- 451 e Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
- 451 g Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
- 451 h Professions intermédiaires administratives des hôpitaux

**46 PROFESSIONS  
INTERMEDIAIRES  
ADMINISTRATIVES ET  
COMMERCIALES DES  
ENTREPRISES**

*Secrétaires de niveau supérieur, maîtrises des services administratifs d'entreprise*

- 461 b Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)
- 461 c Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)
- 461 d Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
- 461 e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
- 461 f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs

*Maîtrises des magasins de vente, fonction achat, administration commerciale*

- 462 a Chefs de petites surfaces de vente
- 462 b Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 462 c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 462 d Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
- 462 e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)

*Techniciens des forces de vente, représentants*

- 463 a Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
- 463 b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)

- 463 c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 463 d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
- 463 e Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)

*Publicité, relations publiques, communication*

- 464 a Assistants de la publicité, des relations publiques
- 464 b Interprètes, traducteurs

*Expression artistique, spectacles*

- 465 a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration
- 465 b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
- 465 c Photographes

*Transports, tourisme*

- 466 a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
- 466 b Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
- 466 c Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)

*Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale*

- 467 a Chargés de clientèle bancaire
- 467 b Techniciens des opérations bancaires
- 467 c Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
- 467 d Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale

*Hôtellerie, restauration*

- 468 a Maîtrise de restauration : salle et service
- 468 b Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

**47 TECHNICIENS (sauf techniciens tertiaires)**

*Agriculture, eaux et forêts*

- 471 a Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts

- 471 b Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts

*Bâtiment, travaux publics*

- 472 a Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
- 472 b Géomètres, topographes
- 472 c Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
- 472 d Techniciens des travaux publics des secteurs public et semi-public

*Electricité, électromécanique et électronique*

- 473 a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
- 473 b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
- 473 c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique

*Mécanique, travail des métaux*

- 474 a Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
- 474 b Technicien de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
- 474 c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux

*Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)*

- 475 a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
- 475 b Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation

*Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)*

- 476 a Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
- 476 b Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois

*Fonctions connexes de la production : logistique, maintenance (hors informatique), environnement*

- 477 a Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnement
- 477 b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)

477 c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)

477 d Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions

#### **Informatique et télécommunications**

478 a Techniciens d'étude et de développement en informatique

478 b Techniciens de production, d'exploitation en informatique

478 c Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

478 d Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux

#### **Techniciens experts et techniciens de la recherche publique**

479 a Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement

479 b Experts de niveau technicien, techniciens divers

### **48 CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE (maîtrise administrative exclue)**

#### **Agriculture, eaux et forêts, métiers de la mer**

480 a Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture

480 b Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche

#### **Bâtiment, travaux publics**

481 a Conducteurs de travaux (non cadres)

481 b Chefs de chantier (non cadres)

#### **Electricité, électronique**

482 a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique

#### **Construction mécanique, travail des métaux**

483 a Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux

#### **Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)**

484 a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie

484 b Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation

#### **Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)**

485 a Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage

485 b Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

#### **Maintenance, entretien, travaux neufs**

486 b Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique

486 c Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique

486 d Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique

486 e Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)

#### **Entrepôt, magasinage, manutention**

487 a Responsables d'entrepôt, de magasinage

487 b Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention

#### **Restauration**

488 a Maîtrise de restauration : cuisine/production

488 b Maîtrise de restauration : gestion d'établissement

## **5 EMPLOYES**

### **52 EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

#### **Employés de la Poste et de France Télécom (statut public)**

521 a Employés de la Poste

521 b Employés de France Télécom (statut public)

#### **Adjoint administratifs de la fonction publique (y. c. enseignement)**

523 b Adjoint administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)

523 c Adjoint administratifs des collectivités locales

523 d Adjoint administratifs des hôpitaux publics

#### **Agents administratifs de la fonction publique (y. c. enseignement)**

524 b Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)

524 c Agents administratifs des collectivités locales

524 d Agents administratifs des hôpitaux publics

#### **Agents de service de la fonction publique (y. c. enseignement) et assimilés (hôpitaux et cliniques privées)**

525 a Agents de service des établissements primaires

525 b Agents de service des autres établissements d'enseignement

525 c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)

525 d Agents de service hospitaliers

#### **Aides-soignants et professions assimilées**

526 a Aides-soignants

526 b Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux

526 c Auxiliaires de puériculture

526 d Aides médico-psychologiques

526 e Ambulanciers

## **53 AGENTS DE SURVEILLANCE**

#### **Pompiers, agents de surveillance des espaces naturels et du patrimoine**

533 a Pompiers

533 b Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels

533 c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations

#### **Agents de sécurité et de surveillance**

534 a Agents civils de sécurité et de surveillance

534 b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés

## **54 EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE**

#### **Accueil et information**

541 b Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information

541 c Agents d'accueil non qualifiés

541 d Standardistes, téléphonistes

### *Secrétariat, dactylographie*

- 542 a Secrétaires
- 542 b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte

### *Services comptables et administratifs*

- 543 b Employés qualifiés des services comptables ou financiers
- 543 c Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
- 543 e Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
- 543 f Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
- 543 g Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 543 h Employés administratifs non qualifiés

### *Informatique*

- 544 a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique

### *Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale*

- 545 a Employés administratifs des services techniques de la banque
- 545 b Employés des services commerciaux de la banque
- 545 c Employés des services techniques des assurances
- 545 d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

### *Transport, tourisme*

- 546 a Contrôleurs des transports (personnels roulants)
- 546 b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
- 546 c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 546 d Hôtesse de l'air et stewards
- 546 e Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)

## **55 EMPLOYÉS DE COMMERCE**

### *Approvisionnement, étiquetage*

- 551 a Employés de libre service du commerce et magasiniers

### *Caisse*

- 552 a Caissiers de magasin

### *Vente non spécialisée*

- 553 b Vendeurs polyvalents des grands magasins
- 553 c Autres vendeurs non spécialisés

### *Vente spécialisée (par domaines)*

- 554 a Vendeurs en alimentation
- 554 b Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
- 554 c Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
- 554 d Vendeurs du commerce de fleurs
- 554 e Vendeurs en habillement et articles de sport
- 554 f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
- 554 g Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
- 554 h Vendeurs de tabac, presse et articles divers
- 554 j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)

### *Vente par correspondance, télévente*

- 555 a Vendeurs par correspondance, télévendeurs

### *Vente en gros de biens d'équipement et de biens intermédiaires*

- 556 a Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

## **56 PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS**

### *Hôtels, cafés, restaurants*

- 561 b Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
- 561 c Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
- 561 d Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 561 e Employés de l'hôtellerie : réception et hall
- 561 f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie

### *Soins corporels*

- 562 a Manucures, esthéticiens
- 562 b Coiffeurs

### *Intervention sociale et aide domestique*

- 563 a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
- 563 b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
- 563 c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers

### *Divers*

- 564 a Concierges, gardiens d'immeubles
- 564 b Employés des services divers

## **6 OUVRIERS**

### **62 OUVRIERS QUALIFIÉS DE TYPE INDUSTRIEL**

#### *Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction*

- 621 a Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
- 621 b Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 621 c Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 621 d Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
- 621 e Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 621 f Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
- 621 g Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)

#### *Electricité, électronique*

- 622 a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
- 622 c Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
- 622 d Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)
- 622 e Autres monteurs câbleurs en électronique
- 622 f Bobiniers qualifiés
- 622 g Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique

#### *Travail des métaux*

- 623 a Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
- 623 b Tuyauteurs industriels qualifiés
- 623 d Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
- 623 e Soudeurs manuels
- 623 f Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
- 623 g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)

#### *Mécanique, construction mécanique*

- 624 b Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série

- 624 c Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
- 624 d Monteurs qualifiés en structures métalliques
- 624 e Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
- 624 f Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 624 g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)

**Industries agro-alimentaires, chimiques et dérivées (chimie, plasturgie, pharmacie, eau, énergie)**

- 625 a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agro-alimentaire, chimie, plasturgie, énergie
- 625 b Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agro-alimentaire, chimie, biologie, pharmacie
- 625 c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y. c. pharmacie) et de la plasturgie
- 625 d Opérateurs de la transformation des viandes
- 625 f Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agro-alimentaire (hors transformation des viandes)
- 625 g Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agro-alimentaire (hors transformation des viandes)
- 625 h Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)

**Industries de transformation (métallurgie, production verrière, matériaux de construction)**

- 626 a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626 b Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626 c Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton

**Autres industries (textile, mégisserie, habillement, travail industriel du cuir, travail du bois, ameublement, papier-carton, impression)**

- 627 a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
- 627 b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
- 627 c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir

- 627 d Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- 627 e Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 627 f Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage papier-carton

**Maintenance, entretien des équipements industriels, réglage, travaux de laboratoire**

- 628 a Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
- 628 b Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
- 628 c Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 628 d Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
- 628 e Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 628 f Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
- 628 g Ouvriers qualifiés divers de type industriel

**63 OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL**

**Jardinage**

- 631 a Jardiniers

**Bâtiment**

- 632 a Maçons qualifiés
- 632 b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
- 632 c Charpentiers en bois qualifiés
- 632 d Menuisiers qualifiés du bâtiment
- 632 e Couvres qualifiés
- 632 f Plombiers et chauffagistes qualifiés
- 632 g Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
- 632 h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
- 632 j Monteurs qualifiés en agencement, isolation
- 632 k Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

**Électricité, électronique**

- 633 a Électriciens qualifiés de type artisanal (y. c. bâtiment)
- 633 b Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique

- 633 c Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 633 d Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

**Mécanique, travail des métaux**

- 634 a Carrossiers d'automobiles qualifiés
- 634 b Métalliers, serruriers qualifiés
- 634 c Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 634 d Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

**Textile, habillement, cuir**

- 635 a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvrier qualifiés de type artisanal du travail du cuir

**Alimentation, restauration**

- 636 a Bouchers (sauf industrie de la viande)
- 636 b Charcutiers (sauf industrie de la viande)
- 636 c Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
- 636 d Cuisiniers et commis de cuisine

**Divers**

- 637 a Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
- 637 b Ouvriers d'art
- 637 c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
- 637 d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal

**64 CHAUFFEURS**

**Conducteurs routiers**

- 641 a Conducteurs routiers et grands routiers
- 641 b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun

**Chauffeurs de taxi et de voitures particulières**

- 642 a Conducteurs de taxi
- 642 b Conducteurs de voiture particulière

**Conducteurs livreurs, coursiers**

- 643 a Conducteurs livreurs, coursiers

## *Environnement*

644 a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

## **65 OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT**

### *Conducteurs d'engins lourds de levage et de manœuvre*

651 a Conducteurs d'engin lourd de levage

651 b Conducteurs d'engin lourd de manœuvre

### *Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes*

652 a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes

652 b Dockers

### *Magasiniers*

653 a Magasiniers qualifiés

### *Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés*

654 b Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)

654 c Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques

### *Autres agents qualifiés des transports*

655 a Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports

### *Matelots (marine marchande), capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale*

656 b Matelots de la marine marchande

656 c Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

## **67 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL**

### *Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction*

671 a Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales

671 c Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton

671 d Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction

### *Electricité, électronique*

672 a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique

### *Forge, travail des métaux, mécanique*

673 a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal

673 b Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal

673 c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux

### *Industries de transformation (chimie, pharmacie, plasturgie, industrie agro-alimentaire, transformation des métaux, verre; matériaux de construction)*

674 a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie

674 b Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes

674 c Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire

674 d Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction

674 e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons

### *Autres industries (textile, habillement, cuir, bois, ameublement, papier-carton, impression, presse, édition)*

675 a Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir

675 b Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement

675 c Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition

### *Manutention, tri, emballage, expéditions, divers*

676 a Manutentionnaires non qualifiés

676 b Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés

676 c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

676 d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

676 e Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

## **68 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL**

### *Bâtiment*

681 a Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment

681 b Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

### *Mécanique*

682 a Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

### *Alimentation*

683 a Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

### *Nettoyement, assainissement, traitement des déchets*

684 a Nettoyeurs

684 b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

### *Autres*

685 a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

## **69 OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILES**

### *Agriculture, sylviculture*

691 a Conducteurs d'engin agricole ou forestier

691 b Ouvriers de l'élevage

691 c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture

691 d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière

691 e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière

691 f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

### *Pêche, aquaculture*

692 a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture